



En raison d'une trop grande quantité de lait produit, les centres comme Cremo ou Emmi n'ont plus la capacité de le transformer.

# Le secteur du lait baisse encore ses prix pour tenter d'endiguer la crise

## DÉCODAGE

Confrontée à de trop hauts volumes, l'industrie laitière suisse est en crise. L'interprofession enjoint les transformateurs à baisser le prix payé aux producteurs pour limiter les quantités, tandis qu'Uniterre déplore un «problème structurel».

TEXTE Milena Michoud · PHOTO Adobe Stock

**L**es signaux ne trompent pas. Baisse du prix du lait pour 2026, plaintes d'éleveurs aux sociétés de laiteries et conseillers nationaux UDC qui interpellent par lettre ouverte le président de la Confédération Guy Parmelin: le marché laitier est bien en crise. Rappel des faits: mi-décembre, l'Interprofession du lait (IP Lait) décide d'abaisser le prix indicatif du lait A (le mieux rémunéré) de 4 centimes, le faisant passer de 82 à 78 ct. le kilo dès le 1<sup>er</sup> février 2026 et jusqu'à la fin de l'année, pour s'aligner sur les prix européens. Un mois plus tard, le 13 janvier, une nouvelle mesure tombe: «Nous recommandons aux commerçants de payer le lait des éleveurs amenant plus de 105% de leur quantité de l'année précédente à un prix encore inférieur à celui du segment C», soit celui qui est le plus bas, explique Stefan Kohler, gérant de l'IP Lait. Le but? «Que l'incitation pour produire du lait C soit si faible que, dans l'idéal, il ne soit pas livré», note Christa Brügger, chargée de communication à la Fédération des producteurs suisses de lait (PSL).

## Les causes de la crise

Cette décision est motivée par une surproduction qui dure depuis plusieurs mois. «Cette troisième semaine de janvier, nous comptions 10% de lait de plus que la même semaine l'an dernier, illustre Stefan Kohler. Généralement, les centres de transformation, comme Emmi ou Cremo, s'adaptent en se répartissant entre eux les surplus. Mais actuellement, plus aucune infrastructure n'a la capacité pour ces quantités.»

Pour l'IP Lait, cette situation s'explique par une qualité de fourrage supérieure cette année. «En 2025, toutes les conditions étaient réunies pour donner un fourrage d'excellente qualité, note Stefan Kohler. Il a agi comme un booster naturel: il n'y a pas de bêtes supplémentaires ni des races plus productives, mais des vaches qui, quand elles mangent du bon fourrage, produisent davantage.»

## Situation exceptionnelle...

Pour Stefan Kohler, désengorger les usines de transformation demandera un effort des producteurs. Ceux-ci pourraient diminuer la quantité d'aliments donnés aux bêtes, engranger les veaux avec du lait de ferme ou envoyer quelques bêtes à l'abattoir plus tôt. «En tant qu'interprofession, c'est l'ultime appel à l'aide que l'on peut pousser, explique-t-il. Nous faisons tout pour éviter de jeter ce lait, mais je crains que cela ne doive arriver si cette dernière mesure ne prend pas. Croyez-moi, je n'aime pas devoir dire ça.» Pour lui, la situation reste néanmoins temporaire. «Elle devrait se calmer à la mi-2026, une fois la qualité de fourrage revenue à la normale.» PSL partage ce constat: «Il s'agit d'un défi à court terme, précise Christa Brügger. À moyen et long terme, nous aurons à nouveau trop peu de lait pour répondre à la demande intérieure.»

## ... ou enjeu structurel?

Pour le syndicat paysan Uniterre, au contraire, il s'agit de s'attaquer au fond du problème. «Nous

partageons le constat de surproduction actuel, mais selon nous la situation est structurelle: elle est la conséquence d'une mauvaise gestion qui dure depuis plusieurs années», soulève Berthe Darras, secrétaire syndicale chargée de la commission lait, qui déplore la course aux prix bas lancée par la grande distribution et suivie par les transformateurs.

Elle énonce plusieurs pistes. L'une consiste à réintroduire des quotas de production, dont la Suisse s'est débarrassée en 2009. Si l'IP Lait et PSL considèrent que «presque personne n'en veut» et n'ont pas l'intention de revenir en arrière, Berthe Darras en est convaincue: «Si on payait un prix rémunérateur aux éleveurs, on pourrait discuter avec eux d'une gestion des quantités. Or, le système actuel incite les producteurs à produire toujours plus pour gagner un minimum d'argent.»

D'autant qu'un autre sujet cristallise les tensions: «Le trafic de perfectionnement - soit l'importation autorisée et détaxée de beurre et de poudre de lait à destination de l'agroalimentaire suisse pour fabriquer de produits qui partent à l'exportation - bat son plein. Et ce, alors même que ce secteur est subventionné par la Confédération pour faire baisser le prix de la matière première suisse.» Uniterre, de même que trois conseillers nationaux UDC, demande son interdiction.

# Neuchâtel veut renforcer la prévention de la détresse paysanne

## SANTÉ MENTALE

Face à une augmentation des cas graves de maltraitance animale dans des exploitations agricoles, le Canton s'engage à améliorer ses capacités à détecter et prévenir les situations de détresse chez les agriculteurs.

TEXTE ATS  
PHOTO Adobe Stock

**L**e Canton de Neuchâtel veut encore renforcer son dispositif de traitement de la détresse paysanne dans le contexte de la survenue d'un nouveau cas «intolérable» de maltraitance animale à La Chaux-du-Milieu, il y a deux semaines. Un troupeau s'y est retrouvé à l'abandon dans une exploitation agricole, nécessitant l'intervention du Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV). Les cadavres de quatre veaux et d'une vache ont été découverts et une dizaine de bêtes, surtout des vaches, ont dû être euthanasiées. «De telles situations doivent être absolument évitées», estime le Conseil d'Etat. Celui-ci évoque, dans un communiqué publié vendredi par le Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE), le renforcement d'un dispositif déjà «éprouvé». Il s'agit d'accroître l'action de détection, de prévention et d'accompagnement de situations de détresse.

«Les cas semblent augmenter depuis quelques années», constatent les services du conseiller d'Etat Laurent Favre. La tendance est «probablement issue des pressions exercées sur le secteur, de surcharge de travail ou d'autres problématiques purement familiales ou personnelles, telle la solitude».

## Des contrôles additionnels

«Le dispositif (ndlr: déjà revu une première fois l'an dernier) a fait ses preuves, mais doit encore être renforcé pour absolument éviter de tels cas», note le DDTE. À ces fins, une séance de travail avec les intervenants est d'ores et déjà convoquée pour fin janvier. De plus, des ressources complémentaires seront nécessaires. Des contrôles additionnels sont par ailleurs organisés ces prochaines semaines. Reste que l'Etat ne peut pas détecter seul les exploitations possiblement en difficulté, relève le DDTE, qui en appelle ainsi au concours des milieux agricoles et des communes, qui en ont la compétence.

